

18 Juin 1864

Le samedi 18 Juin 1864, les professeurs de la faculté des sciences se sont réunis pour la lecture des programmes de cours de l'année scolaire 1864-65. Dont présents: Messieurs Godron, Miché, Renard, Lejeune et Chautard.

Chaque professeur donne lecture de son programme rédigé conformément aux instructions ministérielles, de façon à compléter l'enseignement dans la période de temps déterminée par les règlements, aucun d'eux n'ayant eu lieu, ce programme n'est adopté.

M^{rs} Miché et Chautard prient M^r Godron Directeur des études d'un rapport spécial sur les efforts faits par la faculté pour permettre aux étudiants en Médecine de suivre les manipulations de Chimie et de physique, efforts restés jusqu'à présent infructueux par suite des occupations diverses imposées par l'École de Médecine aux Elèves, aux juts et heures acceptés d'un commun accord par les deux établissements.

La faculté insiste également pour que son budget annuel demeure au Ministère par l'intermédiaire des Recteurs, les Cours supplémentaires et entièrement gratuits de nos professeurs imposent la tâche depuis bientôt dix ans et dont l'entretien semble être complètement nécessaire de la part de l'autorité supérieure à ce jour de moins par un décret récent émis au Ministère de l'Int. Publ. à l'adresse des professeurs de la faculté de Sciences de Lyon.

Le présent procès verbal est rédigé séance tenante, lu et adopté.

Ce 18 Juin 1864.
J. Chautard

19 février 1864.
M. Godfring (René) félicien, nommé secrétaire de la faculté, en remplacement de M. Séran, admis à la retraite

31 octobre 1864

M. Bousson (Alfred), bachelier en sciences, est nommé préparateur de chimie à la faculté des Sciences de Nancy, en remplacement de M. Galichet démissionnaire.

2 novembre 1864

Les professeurs de la faculté se sont réunis en séance, le 27 novembre à 11 heures du matin, au local ordinaire de leurs séances pour délibérer au sujet d'une demande faite 1^o par le conseil municipal et la société d'émulation d'Épinal, et 2^o par un habitant de l'ancien cité de Coul, qui réclament de la part de la faculté des sciences des leçons publiques dans ces deux villes.

La faculté a pensé que la deuxième demande n'émanant que d'une initiation